

Solidaires **Sud** **INSEE** **CHSCT spécial enquêtrices et** **enquêteurs du 13 juin 2022**

La lecture de notre liminaire, ainsi que celles, du même tonneau, des autres organisations syndicales, ont suscité la colère du directeur général, Président de l'instance. Selon lui, les efforts mis en œuvre par la direction pour l'amélioration des conditions de travail des enquêtrices et enquêteurs de l'Insee ont porté des fruits qui ne justifient pas la critique sévère dressée dans nos interventions. Nous ne partageons pas son optimisme.

Même si des choses ont avancé comme l'équipement matériel, de nombreux projets et de nombreuses revendications que nous portons depuis longtemps ne trouvent pas de réponse concrète de la direction :

Outre nos revendications salariales qui ne figurent pas parmi les prérogatives du CHSCT, nous réclamons :

- Le lissage de la charge d'enquête annuelle
- Un vrai calcul du temps de travail effectif et non une moyenne des moyennes, que le calcul soit global et non fragmenté comme actuellement
- La prise en compte d'un temps administratif conséquent
- La fin des quotités incomplètes contraintes
- La CDIisation sans attendre 6 ans de CDD
- La prise en compte des cumuls d'emploi dans la répartition de la charge des enquêtrices et enquêteurs en quotité incomplète
- La subrogation des arrêts maladie
- La prise en charge de formations pérennes à l'écoute pour préserver notre santé psychologique et être mieux armés à se protéger face aux enquêté·e·s réticent·e·s voire violent·e·s.
- Un véritable plan de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles



SYNDIQUÉ.E.S,
ON EST PLUS FORT.E.S



<http://www.solidaires.org/> **Solidaires**

Dans le cadre des instances de représentation des personnels ou en dehors, nous continuerons à nous battre avec vous pour porter ces sujets et améliorer nos conditions de travail, d'emploi et de rémunération.

Dans cette période difficile nous vous invitons à nous contacter en cas de difficultés et à ne pas rester seul·e·s face à l'administration.
Collectivement on est plus fort·e·s !

Déclaration liminaire des représentantes Sud Insee

Pourquoi siégeons-nous aujourd'hui ? Pour la re-convocation d'un CHSCT boycotté il y a plusieurs mois et pour un second CHSCT sur un autre ordre du jour. Il est pour le moins curieux de siéger la même demi-journée pour deux CHSCT. Artefact purement formel pour nous signifier que le boycott de mars vous importe peu. De même qu'il était curieux de constater lors du boycott de mars, que vous tenez des réunions informelles en l'absence de l'ensemble des organisations syndicales représentatives. Façon maladroite ou habile de nous signifier qu'en fait c'est l'instance elle-même qui vous importe peu.

Nous avons bien compris que cette instance n'est plus qu'une coquille vide, du moins pour vous. Vous convoquez et re-convoquez, dans le cadre réglementaire il faut le concéder, mais pour remplir les cases de vos obligations minimales, et elles ne sont pas bien lourdes.

Remplir des cases : c'est la finalité de notre travail quotidien. Mais pour nous, cette obligation est bien lourde, mal considérée et mal rémunérée... Et au cas où, de Montrouge, vous n'auriez pas constaté l'augmentation du coût de la vie, ça commence à payer assez mal le remplissage de cases. Quand en plus les temps d'enquête sont ridicules en comparaison du travail réel, ça commence à bien faire ! Et ça grogne dans le réseau. Parce que comme toujours, vous oubliez que pour remplir des cases, il nous faut contacter, recontacter, repérer, solliciter, convaincre, prendre rendez-vous, nous déplacer, nous re-déplacer, argumenter et enfin nous assoir à la table, ouvrir le questionnaire et remplir les cases. Combien de temps vous faudra-t-il encore pour comprendre que le travail d'enquêtrice et enquêteur ne commence ni ne s'arrête à l'ouverture/fermeture du questionnaire. Faut-il vous rappeler que nous ne passons pas les enquêtes sur les plages 9h-12, 13h-17h30 comme certaines offres d'emploi l'indiquent de façon totalement mensongère.

Effectivement, nous vous rejoignons peut-être là-dessus, il n'est pas certain qu'un énième CHSCT, qu'une nouvelle re-convocation permette de nous accorder sur le sujet central de notre instance : le travail réel des enquêtrices et enquêteurs. Depuis des années vous ne tirez pas les conséquences des spécificités de ce travail. Lorsque nous constatons des difficultés du travail réel vous nous renvoyez au travail prescrit et aux protocoles. Alors que précisément, un CHSCT a pour objet de réduire l'écart entre le travail réel et le travail prescrit, mais en partant du réel, pas en assénant le prescrit. Ou encore, lorsque nous vous remontons des difficultés spécifiques, comme celles des DOM évoquées dans un récent groupe de travail, vous nous écoutez certes doctement, mais vous n'en tirez aucune conséquence. Ce sujet DOM n'est même pas à l'ordre du jour de l'un de nos deux CHSCT du jour. **Ce qui nous ramène à notre question initiale : pourquoi siégeons-nous aujourd'hui ?**

Bref, à Sud Insee, nous ne faisons pas de la participation aux instances de représentation du personnel l'alpha et l'oméga de l'action syndicale. Mais si vous-même ne faites même plus semblant de jouer le jeu, alors nous devons trouver ailleurs d'autres moyens de défendre nos collègues et d'améliorer leurs conditions de travail.

Bientôt cette instance va disparaître. Peut-être anticipez-vous déjà cela. Les questions relatives aux conditions de travail des enquêtrices seront donc traitées dans le cadre des CSA locaux et nationaux. Nous ne manquerons pas de nous mobiliser dans ce cadre, avec les collègues, pour porter nos exigences d'amélioration des conditions de travail mais aussi d'emploi et de rémunération.

Pour l'heure, avec deux CHSCT pour le prix d'un, peut-être avez-vous des propositions sérieuses à nous faire pour l'amélioration de nos conditions de travail. Nous sommes à l'écoute. Mais nous considérons que la balle est dans votre camp. **Nous vous avons déjà bien suffisamment fait part de nos revendications.**

Montrouge, le 13 juin 2022

